

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Des fouilles préventives en périphérie du parc archéologique des Roches Gravées de Trois-Rivières : nouvelles données sur les occupations précolombiennes et historiques du quartier Bord-de-mer

Nathalie Serrand and Thomas Romon

Number 187, September–December 2020

Actes du séminaire de Saint-Claude du 6 et 7 novembre 2019 :
histoire et archéologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1076111ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1076111ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Serrand, N. & Romon, T. (2020). Des fouilles préventives en périphérie du parc archéologique des Roches Gravées de Trois-Rivières : nouvelles données sur les occupations précolombiennes et historiques du quartier Bord-de-mer. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (187), 141–157.
<https://doi.org/10.7202/1076111ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2020

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Des fouilles préventives en périphérie du parc archéologique des Roches Gravées de Trois-Rivières : nouvelles données sur les occupations précolombiennes et historiques du quartier Bord-de-mer

Nathalie SERRAND¹, Thomas ROMON²

UN CONTEXTE REMARQUABLE

Le parc archéologique des Roches Gravées (Parg), situé au sud de la Basse-Terre, sur la commune de Trois Rivières (fig. 1), renferme, au milieu d'un chaos de roches volcaniques et d'un jardin paysager, la plus grande concentration de pétroglyphes précolombiens connue à ce jour pour les Petites Antilles. Il s'agit de l'un des sites d'art rupestre les plus importants de cette région.

La zone appelée « parc », localisée à 180 m du bord de mer et à une altitude de 50-60 m au-dessus du niveau de la mer, est située dans un secteur du complexe éruptif le plus récent du sud Basse-Terre, dit Madeleine-Soufrière, dont l'activité a couvert les derniers 150 000 ans (Bès de Berc et al. 2007). Les gravures précolombiennes ont été réalisées sur des blocs issus de coulées effusives d'andésite basaltique, datées de 87 000 ans, formant un chaos dans le cirque de la ravine Sans-Nom. Sur un demi-hectare, 19 roches présentent 88 gravures tandis que dix polissoirs se répartissent sur les bords et dans le lit de la ravine. Les représentations, réalisées par bouchardage, comprennent des motifs simples comme des cupules, mais aussi des visages anthropomorphes et des

1. Nathalie Serrand : INRAP, UMR 7209

2. Thomas Romon : INRAP, PACEA, UMR 5199

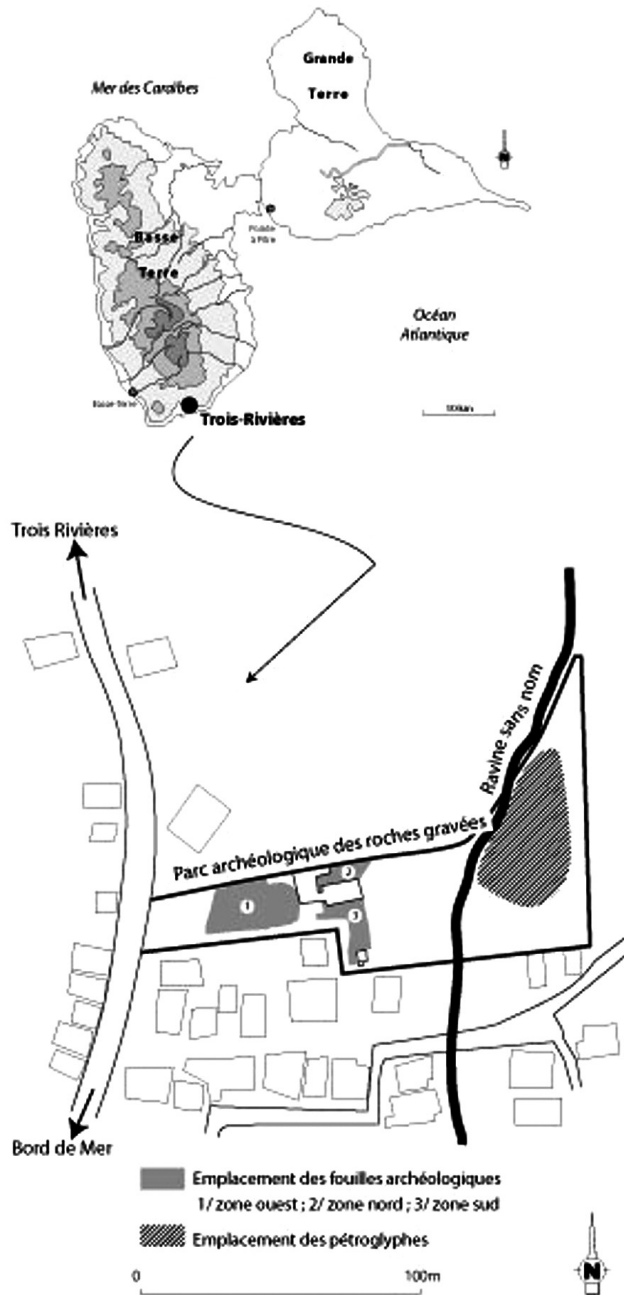


Figure 1. Localisation du Parc Archéologique des Roches gravées, des emprises de fouilles archéologiques et de la concentration de roches gravées

représentations plus élaborées. Le site du Parg s'inscrit dans un ensemble plus large, le « Complexe de Trois-Rivières », qui regroupe la majorité des pétroglyphes connus en Guadeloupe. Cet espace a vraisemblablement constitué un lieu spirituel important pour les populations précolombiennes à l'échelle de l'archipel. Pourtant, comme pour la majorité des autres sites d'art rupestre, il reste difficile de le replacer dans un contexte archéologique et chronologique précis.

Ce riche site est classé aux monuments historiques depuis 1974 suite aux actions de la Société d'Histoire de la Guadeloupe (SHG). Celle-ci a inauguré le parc archéologique des Roches Gravées en 1975 puis l'a cédé en 1981 au Conseil départemental de la Guadeloupe qui en assure, depuis, la gestion et l'ouverture au public.

LE CADRE HISTORIQUE : QUE SAIT-ON DE L'ENDROIT ?

Le Parg est né de la réunion, entre 1970 et 1972, de 4 parcelles portant les roches, acquises par la Société d'Histoire de la Guadeloupe, sous la coordination de son président d'alors E. Clerc. L'espace, d'une superficie totale de 136 ares 75 centiares comprend 3 parcelles détachées de la propriété de M. H. A. A. Arron et Mme Y. T. Nestor (AL 92, AL 93 et AN 47), limitées à l'ouest par le chemin départemental 7 du bord de mer ; et une quatrième (AL 115) acquise sur la propriété de M. G. A. Counan et Mme A. Sylvania, traversée du nord au sud, dans sa partie est, par la ravine (Lafleur dans Romon et al. 2019 p. 50-52).

Avant cette période, peu d'éléments nous renseignent sur la prise en compte des vestiges précolombiens ou sur l'histoire du lieu. En 1916, on sait que le Conseil général avait émis une délibération concernant la protection des roches et chargé le gouverneur Merwart d'acquérir les parcelles où elles se trouvent, ce qui ne fut finalement pas fait. 100 ans avant, on retient la mention la plus explicite de Félix Longin bien qu'elle reste sans apport historique ni archéologique (Longin 2012). Instituteur à Basse-Terre de 1816 à 1822, il décrit « le vallon Philippon » entre mornes Philippon et Roussel et ces roches énormes posées sans ordre où sont portées « des figures plus ou moins bizarres, gravées » et dont les traits, d'après lui, « portent un cachet évident de la nullité de leur auteur dans l'art du dessin » (sic). Il rapporte savoir que ces figures sont antérieures à l'arrivée des Européens et donc certainement l'ouvrage des Caraïbes. Il fait mention de la découverte, dans ce vallon, de quantités de haches et autres outils en pierre. En revanche, il ne fait mention d'aucune construction contemporaine à cet endroit. Encore plus anciennement, au XVIIIe siècle, la Carte des Ingénieurs du Roi, établie entre 1765 et 1766, ne figure pas de constructions à l'emplacement de l'actuel Parg mais signale une habitation « Poterie » à proximité immédiate (fig. 2).

L'histoire récente de cet espace est donc très peu connue. Néanmoins, les rares informations cartographiques et écrites ne laissent imaginer ni une occupation majeure ni une prise en considération précoce des vestiges amérindiens. Quant à la nature des occupations précolombiennes anciennes éventuellement associées aux pétroglyphes, elle restait encore à définir.



Figure 2. Extrait de la Carte des Ingénieurs du Roy, 1765-1766
(© BNF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 155DIV 2 P 14/1)

DES FOUILLES PRÉVENTIVES

Malgré ces enjeux, la surveillance archéologique systématique des travaux d'aménagement concernant le Parg ne s'est mise en place que bien après sa création, à la faveur d'une structuration de la gestion du patrimoine et de l'archéologie intervenue dans les années 1990 (création du Service régional de l'archéologie de Guadeloupe SRA, rattaché à la Direction des affaires culturelles) puis 2000 (développement de l'archéologie préventive). Aucune intervention n'a jamais concerné la zone des roches gravées elle-même.

C'est en 2006, lors du suivi par le SRA de la pose d'un réseau électrique sous l'actuel parking du Parg, que sont apparues les premières structures fossoyées précolombiennes (Stouvenot 2006) (fig. 3), révélant un potentiel archéologique en périphérie des roches.

Compte tenu de ces découvertes, les projets de réaménagement des espaces d'accueil et de parking, amorcés en 2007 par le Conseil départemental de Guadeloupe, ont été adjoints de plusieurs phases d'interventions archéologiques. D'abord deux diagnostics, l'un mené en 2008 sur la majeure partie de l'emprise des futurs travaux (Bonnissent 2008a, b) (fig. 3) qui a révélé une centaine de structures précolombiennes et historiques ; le second, mené en complément, en 2015, par le SRA de la Guadeloupe (Stouvenot 2016) (fig. 3) qui a confirmé cette relative densité de vestiges. Suite à ces résultats, une première fouille préventive a été menée en 2016, sur la portion correspondant à la zone d'accueil du public, sur

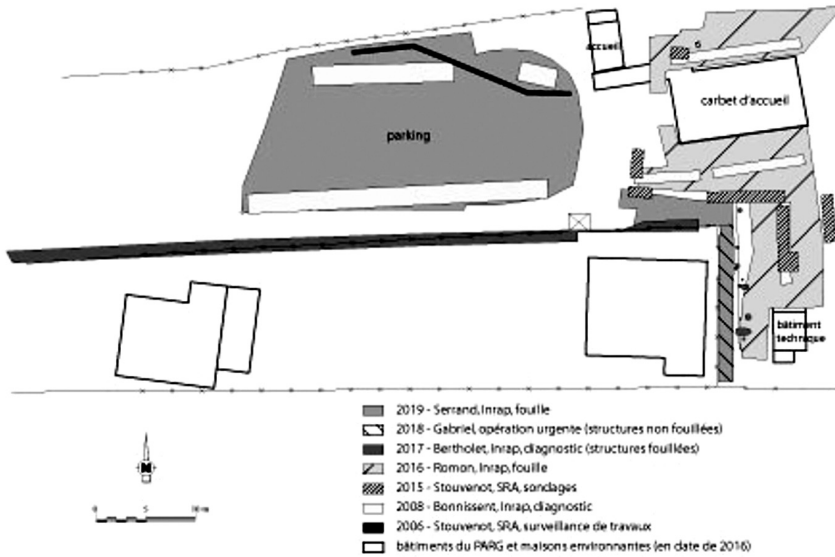


Figure 3. Plan et chronologie des interventions archéologiques menées depuis 2006 dans l'emprise du Parc Archéologique des Roches gravées (sur fond de plan d'après P.-Y. Devillers, Inrap)

une surface de 410 m² (Romon et al. 2019) (fig. 3). Deux compléments de diagnostics ont ensuite permis d'explorer des zones périphériques qui ne l'avaient pas été en 2008 : l'un, en 2017, sur la bordure sud du parking (Bertholet 2017) (fig. 3) ; l'autre, en 2018, sur la bordure de la limite sud-ouest (Gabriel 2018) (fig. 3). Tous deux révèlent des structures précolombiennes et historiques supplémentaires. Enfin, la dernière fouille en date, menée en 2019, a concerné l'emprise de l'ancien parking sur 563 m² (Serrand et al. en cours), ainsi que la zone complémentaire sondée en 2018 (fig. 3). L'ensemble des interventions a été financé par le Conseil départemental de la Guadeloupe en tant que maître d'œuvre des aménagements.

Compte tenu du peu d'informations sur l'histoire du lieu, notamment pour la période précolombienne, l'enjeu de ces interventions archéologiques était important et leurs apports attendus. Elles ont révélé la succession de phases d'occupations aussi bien précolombiennes qu'historiques dont les données – en particulier celles issues des fouilles préventives de 2016 et 2019 – sont synthétisées dans la suite.

PRÉSERVATION MÉDIOCRE DU SITE ET LIMITES DE L'APPROCHE ARCHÉOLOGIQUE

Les interventions archéologiques ont malheureusement aussi révélé une conservation médiocre des zones périphériques du Parg. Le plateau naturel a, en effet, subi une érosion globale sur plusieurs décimètres,

particulièrement à l'emplacement de l'actuel parking. Ceci est l'effet conjoint de dynamiques naturelles, des réoccupations durant les époques précolombienne et historique et d'un arasement opéré lors de l'aménagement des accès au Parg dans les années 1970. Cette combinaison de facteurs a tronqué l'essentiel de ce qui pouvait être conservé des niveaux précolombiens et historiques et le sommet de la plupart des structures aménagées. La majorité des vestiges consiste donc en fonds de structures excavées – fosses, trous de poteau, cuvettes – appartenant aux deux périodes et en fondations de maçonneries historiques ; le tout est associé à un mobilier (céramique, lithique, verre, métal) assez rare et résiduel.

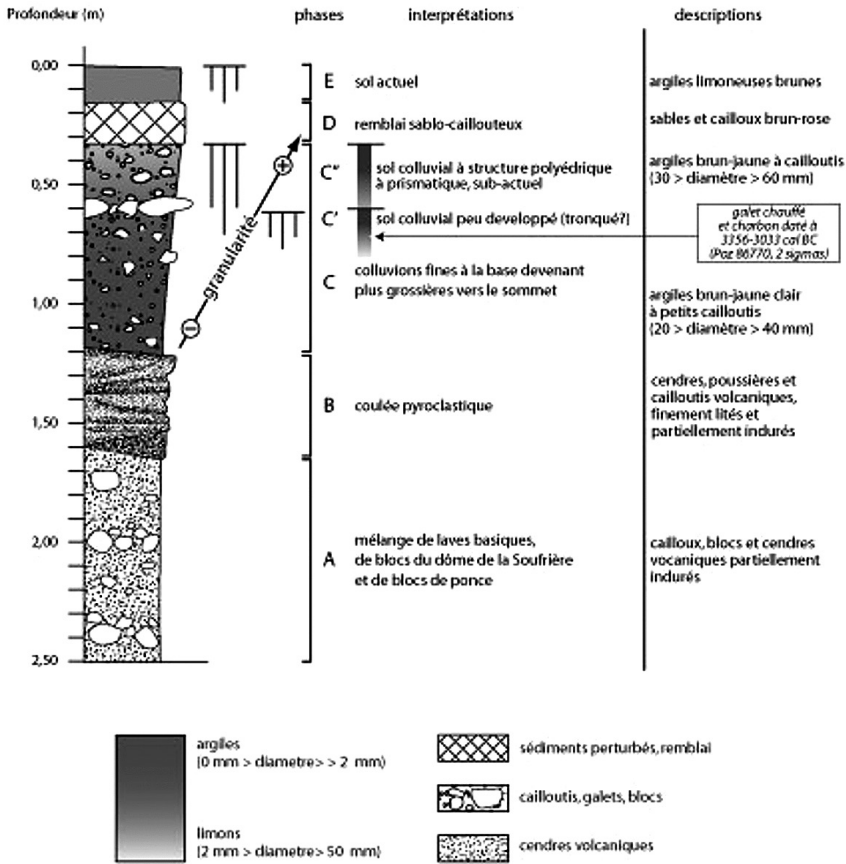
La compréhension des vestiges identifiés, en particulier des structures excavées, est donc compliquée. Les creusements (trous de poteau, fosses) sont déjà, par nature, difficiles à appréhender car seul le négatif du poteau se révèle tandis que la fosse de creusement, comblée avec le matériau encaissant, reste peu perceptible. Or, les occupations les plus récentes ont, par leurs creusements, altéré encore plus certains des vestiges antérieurs, notamment précolombiens. En outre, la datation des structures n'est pas aisée et ne peut guère reposer que sur la présence d'éléments de mobilier, piégés dans le comblement. Néanmoins, ces éléments ne livrent qu'un terminus *post quem*, compte tenu de la réoccupation des lieux à plusieurs époques. Ainsi, la présence de mobilier uniquement précolombien dans le comblement d'une structure ne suffit pas à la dater avec certitude de cette période. Il est encore plus délicat de dater les nombreuses structures n'ayant pas livré de mobilier. Ce mobilier, par ailleurs, compte tenu du contexte volcanique du sud de la Basse-Terre, est assez lacunaire, les matériels organiques comme les vestiges de faune ou les restes humains n'étant pas ou peu conservés. Ce type de vestiges apporte pourtant des informations sur la fonction des structures, sur les choix alimentaires, de collecte ou de chasse et sur les pratiques funéraires, toutes informations inaccessibles ici car non préservées, ce qui complique encore la compréhension des vestiges.

Malgré son plus haut intérêt au regard des roches gravées, il faut donc admettre que le site, assez mal préservé, ne livre que des données partielles et lacunaires ne facilitant pas l'interprétation des occupations humaines qui s'y sont succédé.

OBSERVATIONS GÉOLOGIQUES ET STRATIGRAPHIQUES

Le contexte géologique et stratigraphique a néanmoins pu être précisé au cours des interventions, notamment lors de la fouille de 2016. L'observation par C. Jorda (Inrap), C. Stouvenot (SRA) et Y. Legendre (BRGM) d'un sondage profond (2,50 m), situé au sud du carbet d'accueil, a révélé une séquence en cinq phases (fig. 4) importantes pour la compréhension du site.

La phase A, à la base, est un mélange de blocs de lave basique, de ponce et de cendres volcaniques provenant du dôme de la Soufrière qui se développe sur 90 cm d'épaisseur. Ces dépôts ont, partiellement au moins, comblé la Ravine Sans-Nom, vallon (ou paléovallon) menant vers l'anse à la Source. Cette formation ancienne apparaît tronquée, peut-être sous les effets de ruissellements ultérieurs.



colonne stratigraphique observée en 2016 au sud du carbet d'accueil (C. Jorda/Inrap)

Figure 4. Colonne stratigraphique synthétique observée lors de la fouille 2016 (d'après C. Jorda, Inrap)

La phase B, qui la recouvre sur une quarantaine de centimètres, correspond à une coulée pyroclastique composée de cendres, de poussières et de cailloutis volcaniques finement lités et partiellement indurés.

La phase C, épaisse de presque un mètre, se compose de colluvions argilo-caillouteuses brunifiées, déposées par les ruissellements liés aux événements orageux. A la base, ces apports sont plutôt fins et leur couleur claire semble montrer une faible activité biologique des sols. Petit à petit, les faciès deviennent plus grossiers formant une sous-phase C'. Celle-ci témoigne de colluvionnements plus importants qui pourraient être liés aux modifications environnementales (notamment déboisement) engendrées par l'arrivée de Homme dans l'archipel. Ce faciès a livré un galet présentant des traces de chauffe et quelques charbons de bois épars dont un échantillon daté à 3356-3033 cal BC (Poz 86770, 2 sigmas). Cette

date est compatible avec la chronologie connue des occupations humaines précéramiques des Petites Antilles. La partie supérieure de ces colluvions correspond à une période d'altération pédologique peu marquée et témoigne d'un apaisement des phénomènes colluviaux. Elle est fossilisée par un niveau de cailloux qui ne semblent pas d'origine naturelle, leur taille importante ne cadrant pas avec la dynamique colluvionnaire. L'ensemble correspondrait au niveau d'occupation précolombien dans lequel sont creusées les structures de cette époque. Au-dessus du niveau de blocs, les colluvionnements reprennent en devenant nettement plus grossiers, durant la sous-phase C'', peut-être en relation avec une anthropisation croissante ; les derniers décimètres sont pédogénisés formant un sol colluvial bien développé.

Les phases D et E, au sommet, correspondent à des remblais divers mis en place au moment des aménagements du Parg, au milieu des années 1970 (D), et au maigre sol qui s'est développé par-dessus (E).

Les phases C' et C'' sont plus ou moins développées en fonction de la topographie. Le niveau C', dans lequel sont creusées les structures archéologiques, est le mieux préservé au sud-est des fouilles où les vestiges d'un sol précolombien résiduel ont même été observés sous la forme d'une lentille qui s'épaissit vers l'est, hors emprise. Cette lentille renferme de petits tessons roulés de céramique précolombienne ainsi que de nombreux petits blocs centimétriques eux aussi roulés. Aucun charbon n'y a été découvert et, en l'absence de tessons caractéristiques, la chronologie n'a pu être précisée. Ce sol résiduel n'est pas conservé ailleurs sur la fouille où il est tronqué par les destructions liées aux travaux d'aménagements du parc, particulièrement en amont, au nord du carbet d'accueil, et à l'ouest dans la zone du parking.

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES ET LEUR CHRONOLOGIE

Les principaux vestiges rencontrés sont donc des ouvrages creusés dans le niveau de colluvions, c'est-à-dire essentiellement des trous de poteau (plus de 420 identifiés depuis 2006), des fosses (25), des fossés (4) et des sablières basses (au moins 3). S'y ajoute un élément de maçonnerie, un solin ayant supporté le pignon d'un bâtiment historique (fig. 5).

Parmi ces vestiges, plus d'un tiers sont dépourvus de mobilier, un petit quart associé avec du mobilier précolombien, le reste se partageant assez équitablement entre structures au mobilier historique et au mobilier précolombien et historique mêlé.

Pour les phases d'occupation néoindienne, l'ensemble des zones fouillées a révélé douze fosses (fig. 6) dont six situées dans le secteur oriental. L'une d'elle a livré une datation radiométrique de 566-655 AD (POZ 86771, 2 sigmas, charbon) qui correspond à la période du Néoindien ancien et aux séries Saladoïdes. Cinq autres fosses précolombiennes ont été trouvées dans la portion ouest (parking) mais elles pourraient aussi s'apparenter à de très larges trous de poteaux. Elles sont circulaires avec un profil concave ; leurs diamètres varient entre 50 et 85 cm pour des profondeurs conservées inférieures à 60 cm. La répartition spatiale des 12 fosses n'est guère probante. Pour ce qui est des trous de poteau attribués à ces phases, uniquement sur la base de la présence de mobilier

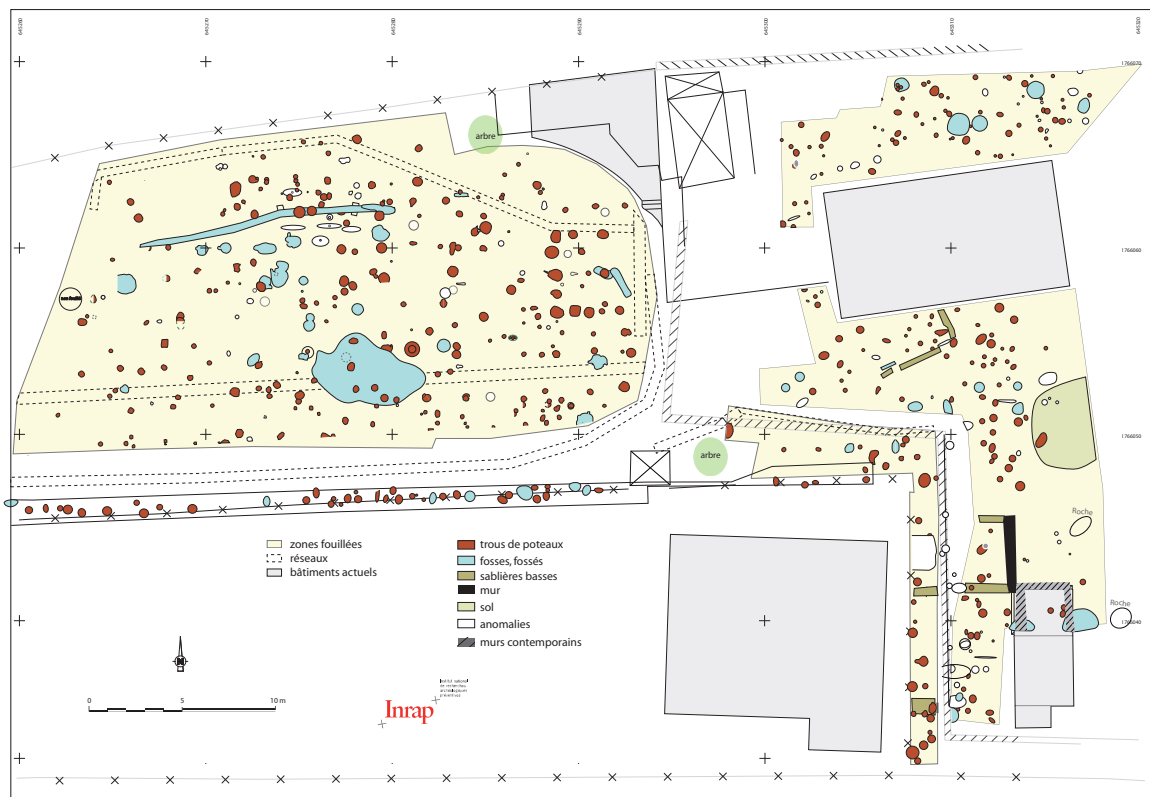


Figure 5. Relevé détaillé des structures identifiées au cours des interventions (2006 à 2019), figurées selon l'interprétation de leur nature sans distinction de chronologie (sur fond de plan d'après P.-Y. Devillers et d'après N. Serrand 2020, Inrap)

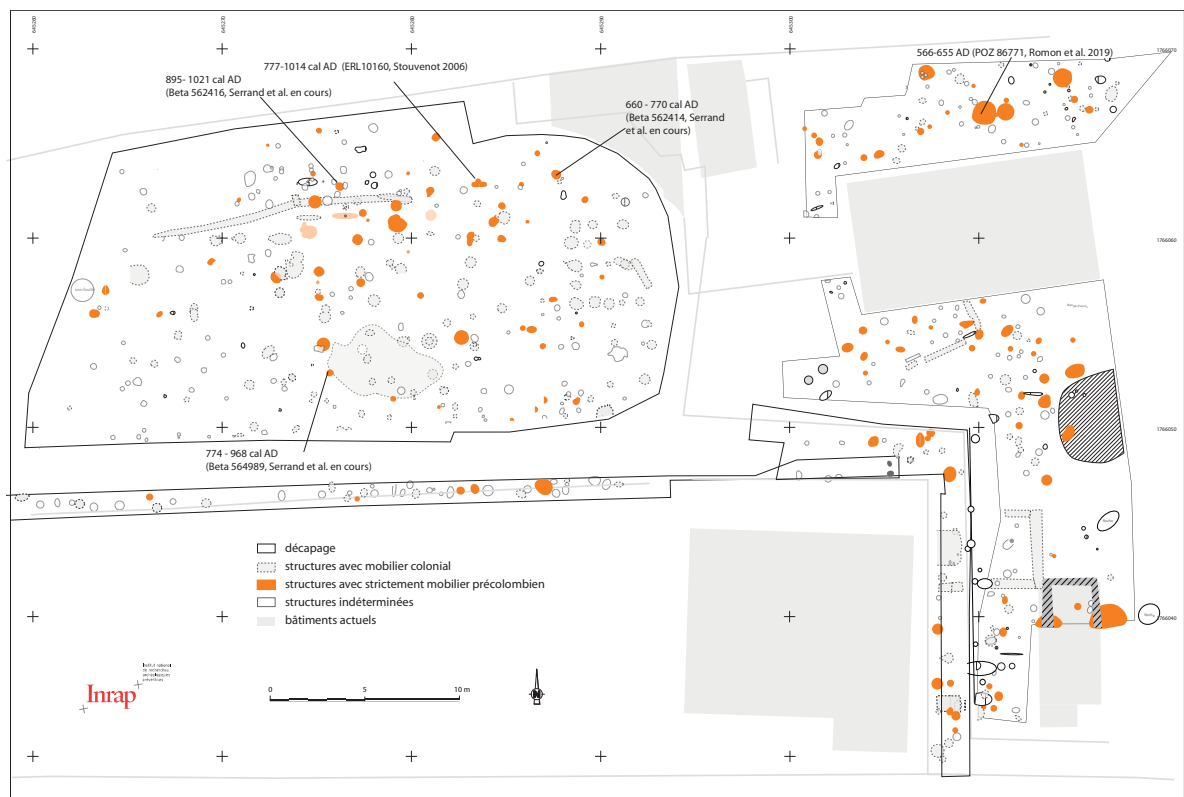


Figure 6. Relevé détaillé des structures identifiées au cours des interventions (2006 à 2019) dont le mobilier a permis une attribution à la période précolombienne (sur fond de plan d'après P.-Y. Devillers et d'après N. Serrand 2020, Inrap)

amérindien (ce qui n'est pas un critère certain), il est également délicat d'observer une organisation sinon, peut-être, une densité plus importante de structures, notamment de fosses, dans le secteur nord/nord-est de l'ensemble fouillé.

Pour les phases d'occupation historique, les données sont un peu plus structurées. Une large fosse a été identifiée dans la partie ouest (parking) (fig. 7) ; elle se développe sur 5,6 m par 3,5 m mais présente un profil en cuvette peu profonde (< 30 cm). Le mobilier céramique, en verre et en métal y est attribuable au second quart du XIXe siècle. Douze autres fosses ont été repérées dans cette même zone ouest mais ne consistent souvent qu'en fonds de cuvettes qui pourraient aussi être de nature végétale. Elles se concentrent le long d'une structure identifiée comme un fossé historique (fig. 7). Assez mal préservé, celui-ci a été observé de manière discontinue sur au moins 13,5 m de longueur, selon un axe ouest/est. Son profil en cuvette étroite à fond arrondi est peu large (23 à 45 cm) et peu profond (12 cm). Le fossé recoupe la majorité des trous de poteau qui lui sont associés spatialement. 3 autres creusements allongés mais de longueur réduite pourraient être des petits fossés courts ou des sablières basses. Trois unités de bâti ont été identifiées (fig. 7). Deux d'entre elles sont sur sablières basses. Le premier bâti (Bat1), sans doute rectangulaire mais incomplet, présente deux sablières parallèles selon un axe est/ouest, larges d'environ 50 cm et profondes de 25 à 30 cm. Leur longueur est au minimum de 4 m. Elles s'interrompent, à l'est, contre la base arasée d'un mur ou d'un solin perpendiculaire de 60 cm de largeur et de 4,4 m de longueur. Le mur parallèle qui lui ferait pendant à l'ouest n'a pas été retrouvé dans l'emprise. Le bâtiment, en l'état, se développe sur 4,4 m de large et une longueur inconnue, supérieure à 4 m. Une portion d'un second bâtiment rectangulaire sur sablières (Bat2) est apparue au nord du premier. Bien que le mobilier associé soit précolombien, le bâti est considéré comme historique. Il mesure au moins 2,8 m par 6 m. Enfin, un troisième ensemble bâti (bat3), parallèle au premier, a été observé à l'ouest, vers la grande fosse. Il est composé d'au moins 10 trous de poteau de grande taille (diamètre moyen de 60 cm), peu espacés (< 40 cm) et présentant un calage de galets volcaniques massifs. Des restes de bois ont été retrouvés dans trois trous de poteau : bois d'inde *Pimenta dioica* (L.) Merr. (ou *P. officinalis*), bois rivière *Chimarrhis cymosa* Jacq. et, sans doute, bois rouge carapate *Amanoa caribaea* Kr. & Urb. Cinq trous de poteau forment un pignon occidental long de 4,1 m ; les autres se répartissent sur les deux côtés et au centre de deux travées médianes perpendiculaires. Le pignon oriental n'est pas contenu dans l'emprise mais les dimensions observées suggèrent un bâtiment de 4,4 m par plus de 3,4 m. Dans le cas des bâtiments 1 et 3, le mobilier dominant associé est attribué au second quart du XIXe siècle.

UN MULTI-PHASAGE COMPLEXE À DÉCRYPTER : DE LA PÉRIODE PRÉCÉRAMIQUE À HIER

Selon toutes ces données, les premières traces interprétables d'anthropisation du secteur pourraient donc être datées d'environ 3 000 av. J.-C. La

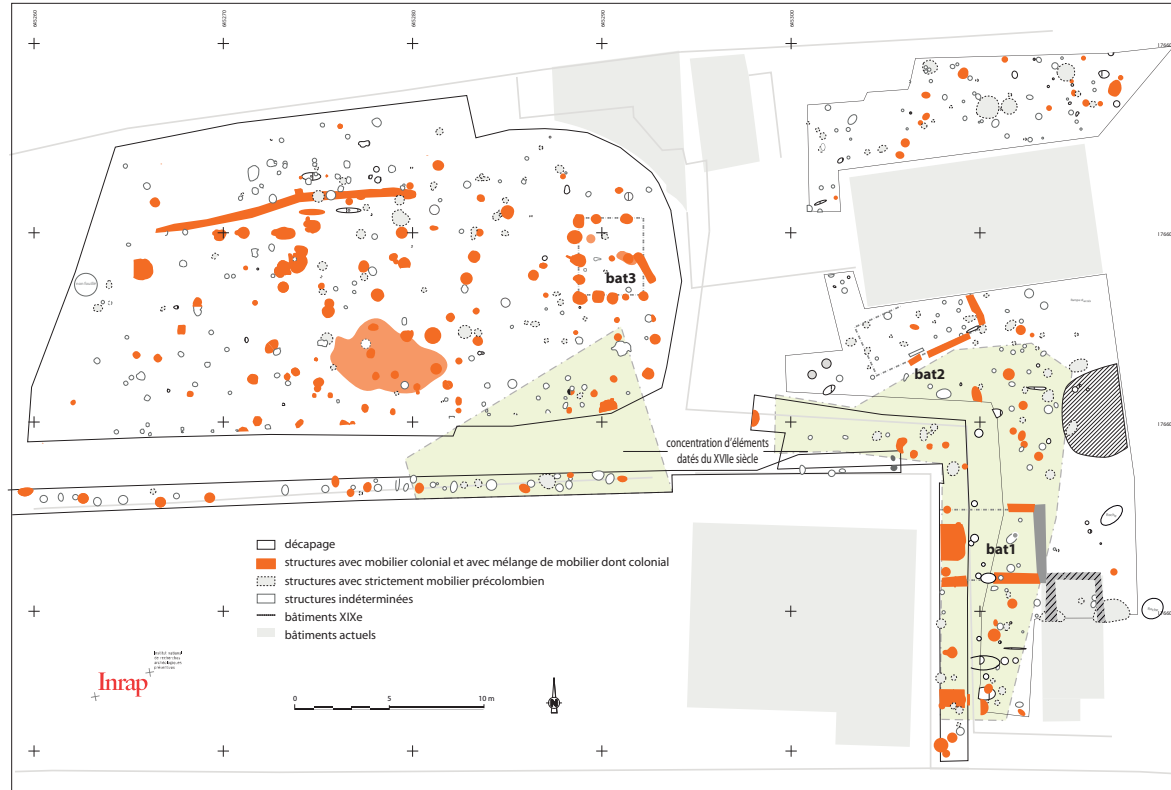


Figure 7. Relevé détaillé des structures identifiées au cours des interventions (2006 à 2019) dont le mobilier a permis une attribution à la période historique (sur fond de plan d'après P.-Y. Devillers et d'après N. Serrand 2020, Inrap)

datation obtenue (3356-3033 cal BC) est compatible avec ce qui est connu de l'occupation précéramique des Petites Antilles (Bonnissent 2010).

Les traces d'occupation suivantes sont enregistrées pour la période néoindienne, plutôt dans ses phases tardives avec six datations radiométriques sur charbons situant la fréquentation des lieux entre les VI^e et XI^e siècles de notre ère (tableau). Cela suggère des occupations amérindiennes durant les phases Saladoïde récent et Troumassoïde mais le caractère lacunaire des vestiges de datations rencontrés ne permet pas d'en identifier la nature. Les quelques fosses et nombreux trous de poteau ne présentent pas une organisation spatiale flagrante (fig. 6). Quant au mobilier, il est trop rare, essentiellement composé de céramique et de lithique et retrouvé pour une grande partie en position secondaire, piégé dans le comblement des structures. Pour le lithique, on observe un approvisionnement majoritairement local en roches volcaniques, notamment pour des éléments de mouture tandis que la présence de quelques blocs calorifères évoque des activités de consommation. En revanche, l'absence de hache, de trois-pointes et de tout élément de parure est notable. Pour ce qui est de la céramique, l'assemblage restreint quantitativement et qualitativement est attribué aux séries saladoïdes récentes et troumassoïdes, ce qui est cohérent avec les datations. Le mobilier dans son ensemble n'est pas incompatible avec une occupation longue ou persistante mais rien ne permet de l'affirmer. D'un autre côté, aucun indice n'atteste d'une fonction cérémonielle. On pourrait envisager que les vestiges correspondent à la périphérie d'un habitat, possiblement situé au nord-est, plus haut sur le replat du plateau qui sépare les ravines de Bord de Mer et Sans Nom. Un lien et la nature de ce lien avec le site d'art rupestre ne peuvent malheureusement pas être élucidés et la réalisation des gravures ne peut pas être directement associée à ces occupations.

Les traces d'occupation suivantes témoignent de deux phases historiques majeures. Quelques tessons de céramique européenne et de plus nombreux éléments de verre suggèrent la fréquentation du secteur à la fin du XVII^e siècle ou au début du XVIII^e siècle (fig. 7). Si aucun aménagement de cette période n'a pu être identifié, la concentration de ces vestiges dans le secteur sud pourrait indiquer le développement d'une occupation de cette période dans les zones non fouillées au sud. La seconde phase, plus nette, est signalée par de la vaisselle fine du deuxième quart du XIX^e siècle (1825-1850 environ). L'occupation est caractérisée par des fosses, trous de poteaux et sablières basses. Trois petits ensembles bâtis rectangulaires sont présents : deux (bat 1 et 2) avec des façades sur sablières et trous de poteau, le bâtiment 1 ayant, en complément, un pignon sur solin de pierres ; le troisième ensemble (bat 3) est supporté par des poteaux massifs, resserrés. Les bâtiments 1 et 3 sont parallèles selon un axe est/ouest ; le bâtiment 2 s'oriente obliquement. Leurs dimensions sont restreintes entre 3 à 4,5 m de largeur et moins de 6 m de longueur. Les niveaux de fonctionnement n'étant pas conservés, ni leur élévation, ni l'emplacement de leurs ouvertures n'ont pu être déterminés. Ce bâti s'organise avec une grande fosse dépotoir au sud-ouest et un fossé longiligne, conservé sur une faible profondeur, qui marquait peut-être la limite nord et orientale au-delà de laquelle la densité de structures est moindre. On suppose que ces vestiges signalent aussi la périphérie d'un petit habitat du second quart du XIX^e siècle, implanté

TABLEAU 1. Tableau des six datations radiométriques obtenues sur charbons de bois sur les interventions de 2006, 2016 et 2019

No laboratoire	N° de FAIT	interprétation	matériau	Date BP	Date calibrée 2 sigma		δ13C (‰)
Beta – 562414	4024	trou de poteau	charbon	1300 ± 30 BP	660-770 cal AD	(95.4%) 660-770 cal AD (1290-1180 cal BP)	-26,6
Beta – 562416	4124	trou de poteau	charbon	1070 ± 30 BP	895-1021 cal AD	(74.6%) 940-1021 cal AD (1010-929 cal BP)	-28,7
Beta – 564989	4229	trou de poteau	charbon	1160 ± 30 BP	774-968 cal AD	(71,7%) 774-906 cal AD (1176-1044 cal BP)	-31,4
Beta – 564990	4135	trou de poteau	charbon	70 ± 30 BP	1810-1924 cal AD	(71,1%) 1810-1924 cal AD (140-26 cal BP)	-25,4
POZ 86771	1088	fosse	charbon	1440 ± 30 BP	566-655 cal AD		
ERL10160	TP3 (4219)	trou de poteau	charbon	1117 ± 37 BP	777-1014 cal AD		

probablement au centre du plateau, au sud-ouest (fig. 7). Le mobilier de cette seconde phase est dominé par des céramiques communes tournées de production locale avec une forte proportion de pots à mélasse, probablement recyclés en contenants. L'image est plutôt celle d'un site à fonction domestique avec une relative modestie du mobilier et donc, sans doute, de la population qui y résidait. Cette occupation se met en place après la restitution par les Anglais de la Guadeloupe à la France ... et après le passage de F. Longin dans le secteur qui n'avait, de fait, mentionné aucun bâti contemporain. L'évolution du lieu dans la suite du XIX^e siècle reste inconnue.

DISCUSSION

Les investigations archéologiques ont donc révélé l'existence, sur le petit plateau à quelques dizaines de mètres des roches gravées, d'unités bâties sur poteaux mises en place dans les phases précolombiennes récentes (VI-XI^e siècles de notre ère) puis durant la période historique, aux XVII^e puis XIX^e siècles. Malheureusement, du fait de la médiocre conservation globale – structures dont ne subsistent que les fosses de calage des poteaux, niveaux de sols absents, mobilier très incomplet et datations relatives incertaines – les possibilités d'interpréter la nature et la fonction de ces occupations restent limitées.

C'est particulièrement le cas pour l'époque précolombienne, où l'organisation des structures n'est pas claire. Les quelques éléments de mobilier, essentiellement des fragments de céramique utilitaire, plaident tout de même plutôt pour une occupation ayant un caractère fonctionnel sans qu'aucune relation directe avec la concentration de gravures voisine n'ait pu être mise en évidence.

Pour la période historique, l'absence de mobilier du XVIII^e siècle est notable alors qu'à cette période la Carte des Ingénieurs du Roy (fig. 2) indique la présence d'une poterie (Parisis 2010). Aucune structure (bacs de décantation, four, etc.) ni déchets (céramique de raffinage surtout) caractéristiques de cette industrie (Gabriel 2005, Van den Bel, 2009) n'ayant été observés lors des fouilles du Parg, il semble que les bâtiments industriels se trouvaient en amont, le long d'un affluent de la ravine de Bord de Mer. Quant aux zones d'habitat (maison de maître, quartier servile), elles devaient se situer plus en aval puisque les fouilles du Parg n'en n'ont pas livré de vestiges caractéristiques (Serrand 2017, Van den Bel 2009). Il faut donc supposer que, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le morne entre les ravines de Bord de Mer et Sans Nom, tout en faisant sans doute partie de l'habitation poterie, était dévolu à un autre usage que la production de céramiques ou l'habitat, n'impliquant pas de bâti. Les éléments de bâti s'installent plus tardivement, dans les décennies 20 à 50 du XIX^e siècle à une période où le déclin de la fabrication du sucre terré est bien amorcé, entraînant la disparition de la plupart des poteries de Guadeloupe (dans le secteur, ne reste que celle de Terre-de-Bas ; Parisis 2010). On peut donc supposer que l'habitation poterie du secteur n'a pas perduré et que certains de ses espaces ont été réinvestis différemment. A l'emplacement des fouilles, il semble que se soit installée une occupation domestique modeste.

EN GUISE DE CONCLUSION

Malgré les recherches, du fait de l'altération des vestiges archéologiques, les indices sont fugaces et l'histoire du lieu correspondant à la périphérie de l'actuel Parg reste assez énigmatique. Les premières traces de fréquentation des alentours dans les phases précéramiques demeurent indirectes et ne nous renseignent pas sur les groupes culturels impliqués ; la nature et la chronologie des étapes de fréquentation durant le Néoindien sont difficiles à élucider et leur lien avec l'élaboration des gravures impossible à établir ; enfin, les fonctions de l'occupation peu dense du second quart du XIX^e siècle ne sont pas manifestes. C'est une occupation domestique fort modeste jusqu'à présent très peu documentée, qui s'installe en périphérie d'une habitation qui périclité.

Les vestiges ne sont donc guère loquaces, pas plus que les témoignages faisant état d'un intérêt pour ce lieu dans son histoire récente. Malgré tout, l'on entrevoit une relative pérennité de la présence humaine dans cette zone associée à un caractère léger des formes d'occupation. Ainsi, l'occupation précolombienne n'a pas généré de dépotoirs importants et aucune structure d'habitat massive ne se révèle ; de même, le bâti demeure modeste pour la phase historique et n'a pas laissé d'empreinte dans le paysage jusqu'à ce jour.

Si ces vestiges redécouverts n'ont pas pu être mis en relation directe avec les pétroglyphes, ils apportent par contre des informations inédites sur les périodes anciennes avec l'indice d'occupation précéramique – qui, s'il s'avère tangible, est un apport considérable à la connaissance des sociétés anciennes de la Guadeloupe – et postérieures en éclairant un peu mieux l'occupation historique jusque-là plutôt méconnue de cette partie du bord de mer de Trois-Rivières.

BIBLIOGRAPHIE

- Bès de Berc et al. 2007 : BES DE BERG, CHAUVET, LEBRUN, LETICEE, RANDRIANASOLO et TRAINÉAU. Inventaires des sites géologiques remarquables de la Guadeloupe. Rapport final, BRGM, 79p.
- Bertholet 2017 : BERTHOLET (P.). DROM, Guadeloupe, Trois-Rivières, parc archéologique des Roches Gravées. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Grand Sud-Ouest, SRA DAC Guadeloupe, 110 p.
- Bonnissent 2008a : BONNISSANT (D.). Occupations précolombiennes et coloniales des Petites Antilles, Parc archéologique des Roches Gravées, Trois-Rivières. Rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 34p.
- Bonnissent 2008b : BONNISSANT (D.). Trois-Rivières, parc archéologique des Roches Gravées. Bilan Scientifique de la Région Guadeloupe et des collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des Patrimoines, pp122-124.
- Bonnissent 2010 : BONNISSANT (D.). Archéologie précolombienne de l'île de Saint-Martin, Petites Antilles. Des Campements des nomades des mers aux villages des agriculteurs-potiers. Editions Universitaires Européennes, 636 p.
- Gabriel 2005 : GABRIEL (I.). Rapport sur le mobilier de l'habitation Poterie Fidelin Terre-De-Bas (Archipel des

- Saintes) provenant de la 1^{ère} campagne de fouilles programmées 2002. Conseil Régional de Guadeloupe.
- Gabriel 2018 : GABRIEL (I.). Fouille préventive au PARG à l'est et à l'ouest des bâtiments du personnel et avril 2018. Conseil départemental de la Guadeloupe, rapport en cours.
- Lafleur dans Romon et al. 2019 : LAFLEUR (G.). 1.2.2. Le parc des roches gravées de Trois-Rivières aperçu historique. In Romon et al. 2019, DROM, Guadeloupe, Trois-Rivières, Fouilles archéologiques préventives au Parc archéologique des Roches Gravées à Trois-Rivières, « Entrée du Parc ». Rapport final d'opération de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie de Guadeloupe, Inrap NAOM, 190 p.
- Longin 2012 : LONGIN (F.), [1848]. Voyage à la Guadeloupe. Réédition, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, Bégot D. et G. Lafleur, 1 vol., 259 p.
- Parisis 2010 : PARISIS (D.) et PARISIS (H.). La Guadeloupe industrielle, Généalogie et histoire de la Caraïbe, numéro spécial, 40p.
- Romon et al. 2019 : ROMON (T.), BOURGAREL (N.), CASAGRANDE (F.), JORDA (C.), LAFLEUR (G.), SELLIER-SEGARD (N.), VAN DEN BEL (M.). DROM, Guadeloupe, Trois-Rivières, Fouilles archéologiques préventives au Parc archéologique des Roches Gravées à Trois-Rivières, « Entrée du Parc ». Rapport final d'opération de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie de Guadeloupe, Inrap NAOM, 190 p.
- Serrand 2017 : SERRAND (N.). Route de la Pieta. Eléments des quartiers serville et résidentiel des habitations sucreries de Barbotteau et Rodrigues. Rapport de fouille archéologique, Inrap, 2 vol. 535 p.
- Serrand et al. en cours : SERRAND (N.), CASAGRANDE (F.), COULAUD (A.), MILLE (P.-F.), SELLIER-SEGARD (N.), SERRA (L.), SUAREZ (A.), VAN DEN BEL (M.). DROM, Guadeloupe, Trois-Rivières, Parc archéologique des Roches Gravées (PARG). Fouilles archéologiques préventives au Parc archéologique des Roches Gravées à Trois-Rivières, « Parking ». Rapport final d'opération de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie de Guadeloupe, Inrap NAOM.
- Stouvenot 2006 : STOUVENOT (C.). Note concernant la découverte de vestiges archéologiques sur le Parc archéologique des Roches Gravées à Trois-Rivières. Document SRA Guadeloupe, Dac de Guadeloupe, 26p.
- Stouvenot 2016 : STOUVENOT (C.). Sondages archéologiques complémentaires, Zone des travaux d'agrandissement des locaux du Parc Archéologique des Roches Gravées et accès PMR, Trois-Rivières – Guadeloupe. Rapport sommaire d'intervention, SRA, Drac de Guadeloupe, 23p.
- Van den Bel 2009 : VAN DEN BEL (M.). Le site de la Pointe de Grande Anse. Une occupation amérindienne et coloniale dans le sud de Basse-Terre, Commune de Trois-Rivières (Guadeloupe), Rapport de fouille Inrap.